

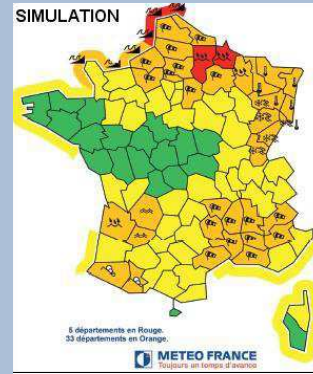
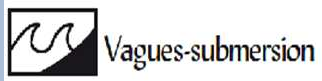
# PROFITEZ DU LITTORAL EN TOUTE SÉCURITÉ



## À MARÉE HAUTE + TEMPÊTE

Attention aux vagues, aux submersions et aux vents violents, ne vous promenez pas sur les secteurs de digues !

CONSULTEZ LA CARTE DE VIGILANCE  
[vigilance.meteofrance.com](http://vigilance.meteofrance.com)



### Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins deux fois par jour, à 6h et 16h.

- Une vigilance absolue s'impose**, des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...
- Soyez très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus...
- Soyez attentif**, si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique...
- Pas de vigilance particulière.**

Témoin ou victime d'un problème sur le littoral ?

18 | 112  APPELS D'URGENCE  
Pour les sourds et malentendants le : 114 par SMS

Témoin ou victime d'un problème en mer ?

### APPELEZ LE CROSS

DEPUIS LE LITTORAL, LE NUMÉRO NATIONAL D'URGENCE

**C'EST LE 196**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE  
EN MER, J'UTILISE

**LE CANAL 16 DE MA VHF**

JE DEMANDE LE CROSS

## À MARÉE BASSE

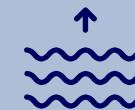
ATTENTION À LA MARÉE MONTANTE ET À NOS BELLES FALAISES (CHUTES DE PIERRES)



La préfecture maritime conseille vivement lors de sorties :

- de consulter avant toute sortie en mer ou sur le littoral la météo, les coefficients et horaires de marée, et si nécessaire de se faire expliquer ce que cela implique concrètement
- de ne pas sortir seul et d'informer ses proches de ses intentions au préalable
- de disposer d'un moyen de communication pour alerter les secours (téléphone portable chargé au préalable ou VHF)
- de rester à proximité d'un point de repli et de conserver un point de repère visuel sur le littoral (en montant, la marée peut modifier considérablement la perception de l'environnement)
- d'emporter un gilet de sauvetage

Consignes pour le tunnel de « Trou à l'homme » - Étretat



Soyez vigilants quant aux horaires de marées pour ne pas risquer de vous faire isoler.

Ainsi, si vous envisagez d'emprunter le tunnel de "Trou à l'homme" traversant la falaise d'aval (du côté de l'Arche et de l'Aiguille), il vous faut revenir 1 heure avant la marée basse sur la digue-promenade (le perrey).



Nos galets sont essentiels pour notre environnement et protègent la biodiversité. Ils constituent une protection naturelle de notre littoral : ne les emportez pas !